



Communiqué spécial
POUR AFFICHER S.V.P.
Le 09 décembre 2015

Bonjour à toutes et à tous,

Le projet de loi autorisant la vente de vins québécois dans les épiceries du Québec a finalement été déposé jeudi dernier, le 3 décembre 2015, par le ministre des Finances, Carlos Leitão.

Suite au dépôt de ce projet de loi, la CSN a produit un avis juridique que nous allons analyser en profondeur.

Vous recevrez sous peu, par la poste, des renseignements concernant ce projet de loi, ainsi que des informations plus générales concernant les différents dossiers sur les menaces de libéralisation et les coupures d'heures en succursale.

De plus, des actions de mobilisation sont prévues pour la fin de semaine du 18, 19 et 20 décembre. Vous pouvez contacter votre délégué pour vous coordonner avec votre région et participer activement à cette campagne majeure.

Solidairement
L'exécutif du SEMB SAQ CSN